

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 1^{er} mars 2018 reportant l'épreuve d'admissibilité du concours réservé pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat dans les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ouvert au titre de l'année 2018

NOR : MENH1805977A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 1^{er} mars 2018, l'épreuve écrite d'admissibilité du concours réservé pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, initialement prévue le 2 mars 2018, est reportée au 19 mars 2018, de 15 heures à 18 heures, heure de Paris.